

Assemblée nationale : question écrite de Joël Aviragnet sur le déploiement des antennes de réseaux mobiles

M. Joël Aviragnet (Socialistes et apparentés) attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique **sur le déploiement des antennes de réseaux mobiles**. Les différents opérateurs de réseaux mobiles implantent chacun des antennes-relais sur différents terrains afin d'obtenir la meilleure couverture possible. Cette situation entraîne une multiplication des installations, qui portent atteinte au paysage et peuvent provoquer des craintes et des mécontentements de la part des habitants des communes concernées. Or aucune obligation de mutualisation n'est inscrite dans la loi. En parallèle, les maires des territoires concernés ne disposent d'aucun pouvoir de contrôle ni d'autorisation concernant ces installations ; la compétence du maire est complètement inactive lorsque l'implantation est projetée sur un domaine privé.

La question écrite est disponible ici.